

Redevance départementale d'assainissement pour l'année 2026

**Intervention de Nicolas Bescond
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Ce rapport entérine le maintien de la hausse de la redevance départementale d'assainissement que vous aviez proposée l'an dernier¹.

Nous estimons qu'un véritable combat politique doit être mené autour de cet enjeu de service public, afin que des financements adaptés soient mobilisés et que les citoyen·nes val-de-marnais·es ne soient pas les seuls à subir cet effort comme c'est le cas.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi

¹ +15% en 2025.